Manifestation contre la départementalisation de Mayotte

11/03/2009 à 15h50



*Paris, 21 février 2009. ‘‘Notre combat est juste. Et la France doit savoir que nous n’abandonnerons jamais Mayotte. C’est une île comorienne, africaine et musulmane’’, a déclaré **Moustapha Abdou-Raouf** pour qui Mayotte n’est pas ‘‘un territoire européen’’. ‘‘Le référendum prévu le 29 mars est illégal et viole le droit international’’, a-t-il ajouté.*
‘‘Il est assez paradoxal qu’à l’heure où l’on est en train de dénoncer la politique coloniale de la France aux Antilles, Mayotte cherche à adopter un statut de département’’, a déclaré un manifestant.

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=3woR9v1QlKI[/youtube]
Le 29 mars prochain, les habitants de Mayotte décideront par référendum si ce morceau d’Afrique perdu dans l’Océan indien devient le 101ème département français…